Décision 02-D-45 du 18 juillet 2002

relative à la situation de la concurrence dans le secteur du sucre

Posted on: 22 août 2002 | Secteur(s) :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Ministre de l'économie
Dispositif(s)	Non-lieu
Entreprise(s) concernée(s)	Béghin-Say, Saint Louis Sucre, Gardel, Sucrière de la Réunion, Sucrerie Bois Rouge, Eurosucre, DWD, C. Lanvin, Compagnie Intercontinentale

Lire

le texte intégral de la décision
25.9 Ko